



Paris, le 18 février 2008.

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.
8 avenue de Ségur
75350 PARIS Cédex 7

Le Président

Madame la Ministre,

Vous avez souhaité engager une négociation permettant de revaloriser le corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S). Le syndicat national des cadres hospitaliers s'en félicite.

Néanmoins, plusieurs points du nouveau statut de ce corps nécessitent une amélioration ultérieure. Elle est prévue par le protocole que vous proposez aujourd'hui aux organisations syndicales représentatives.

Il ne s'agit pas pour le snch de préparer une hypothétique fusion des corps de direction qui irait à l'encontre de la logique de métier qu'il défend.

A cet égard, le protocole prévoit que cette négociation ultérieure soit assortie, notamment, d'un bilan démographique du corps.

Le snch souhaite vivement que ce bilan démographique soit complété par une étude similaire de la démographie du corps des attachés d'administration hospitalière.

Cette profession est étroitement imbriquée à l'exercice professionnel des différents corps de direction de la fonction publique hospitalière. De surcroît, la démographie du corps des attachés connaît une évolution problématique dont il convient de prendre la mesure.

C'est pourquoi, il nous apparaît essentiel de réaliser une analyse globale et complète de la situation incluant cette profession.

Aussi, nous avons l'honneur de solliciter un engagement de votre part sur ce point déterminant à nos yeux.

Vous remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Philippe EL SAÏR

**SYNTHESE SITUATION DU RECRUTEMENT DES TITULAIRES, CORPS DES ATTACHES
D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE
(chiffres arrêtés au 10 mars 2008)**

Notes :

- Les premières vacances de postes sont publiées au JO en novembre 2003, 35 mois après la création du statut.

	Nombre de poste mis au concours	Reçus concours externe	Reçus concours interne	Vacances d'emplois d'AAH publiées pour nomination au choix (promotion sur liste d'aptitude)	
2002	/	/	/	/	
2003	204	102	102	/	
2004	146	78	68	/	
2005	122	62	60	59	
2006	120	60	60	64	
2007	100	50	50	56	
2008	/	/	/	21	
TOTAUX	692	352	340	200	
		692		110	
		892			
		Total AAH nommés : 892			Total postes publiés à

- Depuis les premières titularisations et la mise en place de la computation départementale pour les nominations au choix, 1/3 des nouveaux attachés sont issus de ce système chaque année. Ces attachés sont généralement bien plus prêts de la fin que du début de carrière.
- Au total, pour un corps que l'on souhaitait rajeunir à l'origine, les 2/3 des AAH sont issus de l'interne (concours + nominations au choix).
- Pour rappel, la projection DHOS établie en mai 2003 prévoit 2675 départs par rapport à l'effectif de 1999 sur la période 1999-2015 (82 % de l'effectif correspondant, en 1999 uniquement les anciens chefs de bureau). Le pic des départs est prévu pour 2010.